Suite donnée à la résolution législative du Parlement européen sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant une plateforme de données commune sur les produits chimiques, fixant des règles visant à garantir que les données qu'elle contient sont faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables et définissant un cadre de surveillance et de prospective pour les produits chimiques

1. **Rapporteur:** Dimitris TSIODRAS (PPE / GR)

2. **Références:** 2023/0453(COD) / A10-0018/2025 / P10_TA(2025)235

3. **Date d'adoption de la résolution:** 21 octobre 2025

4. **Base juridique:** Article 114, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

5. **Commission parlementaire compétente:** commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire (ENVI)

6. **Position de la Commission:** la Commission accepte tous les amendements.